



Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

Editorial

par Philippe Jouin,
Maire de Soliers

À l'agenda

6 mai au 7 juin /
Exposition •
Bibliothèque

8 mai /
Cérémonie de commémoration

8 au 11 mai /
Fermeture des accueils •
Mairie / Poste

22 mai /
Permanence Mission Locale

30 mai /
Permanence Mutuelle

31 mai /
Soirée Jeux •
Bibliothèque / EVS / Jeunesse

1er juin /
Balade botanique •
Bibliothèque

« Bonjour à Vous tous,

L'entrée en 6^{ème} est un moment important pour un enfant qui marque souvent le début de l'utilisation du transport public en autonomie. C'est pourquoi cette année encore, notre Communauté Urbaine Caen la mer renouvelle l'opération de découverte du réseau de transport en commun en proposant aux enfants de CM2 de tester gratuitement le réseau Twisto. Ainsi, les parents de nos futurs collégiens recevront prochainement un courrier leur permettant, s'ils le souhaitent, de bénéficier d'une carte Atoumod pour abonnement scolaire, mais ainsi également de deux billets chargés de 2 voyages chacun afin que l'enfant puisse tester avec un de ses parents le parcours menant à son futur établissement scolaire.

Vous pourrez également recueillir et effectuer tous les renseignements et démarches nécessaires à vos abonnements de transport en commun lors de la venue le mardi 9 juillet de 16h00 à 19h00 devant la Mairie du « Twisto Tour ».

Conformément à la Loi APER, la commune a élaboré un Plan de développement des Energies renouvelables qui fixe nos orientations à l'horizon 2050. Vous pouvez encore jusqu'au 15 mai consulter ce document en mairie et y apporter vos observations.

Vous pourrez aussi découvrir très prochainement notre nouveau Solarien n°35 qui vous permettra de prendre connaissance de toutes les actions développées par votre équipe municipale, les actualités de notre commune et ses services, mais aussi d'y retrouver toutes les informations de vos associations.

Le 8 mai prochain à 15h45, la commune de Soliers rendra hommage à toutes ses victimes des conflits dans le cadre de la Cérémonie du Souvenir. Le Conseil municipal, les enfants du CMJ, les représentants locaux de l'association des Anciens Combattants honoreront ainsi au Monument aux Morts la mémoire de tous les Solariens qui se sont battus et ont donné leur vie pour que nos Valeurs et nos Libertés soient préservées.

Enfin, après une absence trop longue, Ophélie notre bibliothécaire est de retour. Pleine d'énergie après son repos forcé, elle vous attend avec impatience à la bibliothèque !

Bien cordialement »

Soliers Infos

**Bulletin mensuel
d'informations de la commune**

Directeur de la publication /
Philippe Jouin

Responsable de la publication /
Patrice Breillat

Coordination /
Maxime Jamet - Mairie de Soliers

Contacts /
Mairie : 02 31 15 68 68
Mail : mairie@soliers.fr

Réalisation - Impression /
Mairie de Soliers

www.soliers.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 6 mars 2024

Proposition de suppression d'un poste d'Adjoint au Maire

Le Maire rappelle que Titaina Bailleux 4^{ème} Adjointe a démissionné de son poste d'Adjoint au Maire. Considérant le nombre d'adjoints actuel - cinq - et la possibilité de ramener ce nombre à quatre, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide** de supprimer le siège de quatrième adjoint laissé vacant sachant que les autres adjoints remontent dans l'ordre du tableau et de fixer le nombre d'adjoint à quatre.

Modification des indemnités des élus

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi, **le Conseil Municipal décide** à l'unanimité de fixer les indemnités de fonction comme suit à compter du 1^{er} avril 2024 :

	Maire	Adjoints	Délégué (selon délégation)	Délégué (selon délégation)
Population totale	Taux (en % de l'indice 1027)	Taux (en % de l'indice 1027)	Taux (en % de l'indice 1027)	Taux (en % de l'indice 1027)
1000 à 3 499	50	14,8	14,5	7,1

Autoriser le Maire à signer la convention de participation à la surveillance des enfants de Grentheville prenant le bus

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'autoriser le maire à signer cette convention fixant les modalités d'organisation et de participation financière.

Autoriser le maire à signer la convention de participation aux charges de fonctionnement de l'école de Soliers avec Castine-en-Plaine

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer cette convention fixant les conditions de participation financière avec la commune de Castine-en-Plaine.

Autoriser le maire à signer la convention de participation aux charges de fonctionnement de l'accueil périscolaire (mercredis) et extrascolaire avec la commune de Bourguébus

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer cette convention fixant les modalités de participation financière avec la commune de Bourguébus.

Constitution d'une servitude de passage sur les parcelles cadastrées BB 215 et BB 213

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de constituer une servitude de passage sur la parcelle cadastrée section BB numéro 215 et BB 213 et dont les caractéristiques seront :

- Servitude de passage de canalisations et réseaux divers : droit de passage de canalisations souterraines des réseaux nécessaires (eaux pluviales et assainissement) permettant la viabilisation du fonds dominant et l'accès pour entretien en tout temps et heures.
- La constitution desdites servitudes sera consentie et acceptée sans indemnité de part ni d'autre.

Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette constitution de servitude.

Compte rendu du Conseil Municipal du 6 mars 2024 (suite)

Création d'un poste permanent

d'adjoint administratif à temps complet

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif territorial au grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux à temps complet.

Création d'un poste permanent

d'adjoint administratif à temps non complet

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps non complet à 18.5/35^{ème} d'adjoint administratif territorial au grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.

Présentation du projet de Règlement Local de Publicité Intercommunale (RLPI) pour avis

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du projet et après avoir posé quelques questions pour mieux comprendre les incidences du règlement local, propose de ne pas émettre d'avis lors de cette présente réunion, d'attendre les réponses aux questions posées et de remettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal pour émettre un avis sur le RLPI.



Vive les vacances !

Les bénévoles de l'Espace Citoyen avaient concocté un programme printanier avec des activités en plein air, de loisir et culturelles, ... dans une ambiance toujours conviviale et chaleureuse.



Visite de Micro-Folie Colombelles



Atelier cuisine



Sortie au Stade Michel d'Ornano



Découverte d'une brodeuse numérique

Mémoire de Soliers

Les bénévoles du groupe font un appel aux Solariens ayant des documents relatifs à l'histoire de la commune pour un prêt ou un don (photos, anciens Solariens, ...) en vue de la préparation du deuxième journal :

« Il était une fois Soliers, d'hier et d'aujourd'hui ».

La prochaine rencontre avec le groupe aura lieu **lundi 13 mai 2024 à 9h30 à l'Espace Citoyen**, n'hésitez à aller à leur rencontre.

L'Espace Citoyen visite Giverny

"Maison et jardins de Claude Monet"

Samedi 29 juin 2024

- Départ de Soliers à 7h30 en bus
- Visite libre de la Maison et des jardins de Claude Monet à 10h45
- Repas libre à votre charge (pique-nique ou restauration sur place)
- L'après-midi, balade libre dans le joli village de Giverny
- 16h départ du bus pour un retour vers 19h à Soliers

Tarifs : Adulte = 16€, enfant = 13€, PMR-Personnes avec handicap = 14€
Inscription et règlement obligatoire **avant le 14 juin 2024**

Dates d'Ateliers 2024

Tricot/Crochet :

1 mardi sur 2, 14h à 17h, au 1^{er} étage de l'Espace Citoyen
7/05, 22/05, 04/06, 18/06 & 2/07

Couture :

2 mercredis par mois, 17h30 à 21h00, 1^{er} étage de l'Espace Citoyen.
15/05, 29/05, 12/06 & 26/06

Scrabble :

2 lundis par mois, 14h à 17h, au 1^{er} étage de l'Espace Citoyen.
06/05, 13/05, 27/05, 10/06, 24/06 & 01/07

Tennis de Table :

Tous les lundis de 19h à 21h, Salle Polyvalente, en période scolaire

L'Espace Citoyen fête la musique !

Scène ouverte

vendredi 21 juin de 18h à 21h

dans le jardin communal de l'Espace Citoyen.

Musiciennes, musiciens, chanteuses et chanteurs.

Inscrivez-vous **avant le 30 mai**.

Conseiller Numérique

Un lundi sur deux, de 9h à 12h à l'Espace Citoyen.

Rdv individuel sur inscription et gratuit.

Contact :

Maximilien CARPENTIER : 06.98.64.79.71
maximilien.carpentier@calvados.fr



Les permanences en périodes scolaires :

Lundi de 9h00 à 11h30

Mardi de 14h15 à 16h00

Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Vendredi de 16h00 à 19h00

Votre contact :

Elodie animatrice référente

06 23 91 46 42

espacecitoyen@soliers.fr

Où trouver l'actu ?

Espace Citoyen : 1 place du Cardinal Touchet 14540 Soliers

Facebook : espacecitoyen

Site internet : Soliers.fr



Mercredi Loisirs d'avril

« Autour du livre »



Malgré une actualité surtout marquée par le déménagement du centre de loisirs dans ses nouveaux locaux, les animations suivent leur cours à l'Espace Loisirs.

Ces derniers mercredis nous ont emmenés sur les traces du livre... l'histoire fantastique de « Bobby le dragon » écrite par les 3-5 ans, les minis band-dessinées réalisées par les 6-11 ans, et les romans photos ...

Merci à Madeline et Maxime qui sont venus, le temps d'une matinée, nous proposer un joli temps d'éveil musical : découverte d'instruments, petites chansons d'enfants...

De beaux moments partagés !

Temps méridien

Les projets enfant continuent



Les temps périscolaires organisés par la mairie de Soliers accueillent 90 enfants de maternelle et 185 enfants d'élémentaire. Ces temps d'accueil se partagent entre la garderie du matin, la pause méridienne et la garderie du soir (accueil éducatif et étude surveillée).

Régulièrement, nous mettons en place, sur la pause du midi des animations à destination des enfants de l'école primaire. C'est ainsi qu'un projet podcast a vu le jour avec un groupe de 8 jeunes CM2 très motivés. Différents sujets sont abordés par le groupe d'enfants. À écouter sans modération sur le site internet :

www.soliers.fr/animations-temps-meridiens

Pour continuer, une vidéo sur le harcèlement a été réalisée par les enfants avec l'aide des animateurs. Cette dernière est en cours de montage.

Nous attendons le résultat avec impatience, les enfants peuvent être fiers de ce qu'ils ont accompli. Les animateurs des temps périscolaires préparent également un mois de juin « Olympique » à proposer aux enfants. Épreuves sportives et valeurs de l'olympisme seront de la partie.

Pour finir, deux animateurs de la commune ont été formés au dispositif savoir rouler à vélo. Fin mai, nous pourrions encadrer le permis vélo à l'école. Chaque année, nous pourrions dispenser cette formation aux classes de CM1.

Super nouvelle pour les enfants !

Pour tous renseignements et inscriptions, une seule adresse :
enfance@soliers.fr ou 02 31 39 63 79

Espace Jeunes, Local et CMJ

Un printemps synonyme de renouveau



Les vacances de printemps sont arrivées. Les jeunes ont pu faire des activités manuelles (création de porte-clefs...), de la cuisine, du sport (kayak, padel ...) ainsi qu'une visite de la SPA de Verson en partenariat avec les élus du CMJ.

Plusieurs soirées ont été proposées notamment des repas qui ont été l'occasion de partager des moments conviviaux et de profiter du nouveau centre ESPACES.

Ce mois-ci les jeunes ont bien investi le local et ont été force de proposition, atelier de cuisine improvisé ou encore sortie sportive au gymnase. Chacun leur tour, les jeunes ont aussi pris l'initiative d'apporter bonbons et boissons afin de proposer à tout le groupe, un bon moyen pour passer des moments sympathiques.



Certains jeunes aimeraient aller sur Paris lors d'un samedi du mois de mai. Si vous êtes intéressés venez monter le projet avec nous.

Nous sommes à deux pas des vacances d'été. Les jeunes qui le souhaitent peuvent venir nous aider à préparer le programme des activités afin qu'il corresponde au mieux à leurs attentes.

Afin de mieux accompagner les jeunes lors du dispositif d'aide aux devoirs, nous recherchons d'autres bénévoles pour venir les aider.



Horaires

Mercredi : 13h30-18h30
Vendredi : 16h30-18h30 / 20h30-22h30
Un samedi sur deux : 14h-18h

Contact

Mail : jeunesse@soliers.fr
Tél : 02.31.39.63.79 / 06.11.14.26.27

EXPOSITION ILYA GREEN

DU 6 MAI AU 7 JUIN À LA BIBLIOTHÈQUE

FERMETURES

En raison des jours fériés, la bibliothèque sera fermée :

- du mercredi 1er au samedi 4 mai inclus,
- le mercredi 8 mai,
- le lundi 20 mai.

HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi : 16h-19h
- Mardi : 16h-18h
- Mercredi : 9h30-12h / 14h-18h
- Vendredi : 14h-19h
- Samedi : 10h30-12h30



Ilya Green,
Nature & jeux d'enfants
Du 6 mai au 7 juin.

Découvrez l'univers d'Ilya Green, autrice et illustratrice pour la jeunesse, à travers 5 albums dans lesquels la nature est un terrain de jeux extraordinaire pour les enfants.

ANIMATIONS



ATELIER JARDINAGE

Samedi 25 mai, à partir de 10h30 à la bibliothèque.

Venez mettre en pot des graines et échanger avec d'autres jardiniers et jardinières en herbe.



SOIRÉE JEUX

Vendredi 31 mai, 19h30 - 21h30 au nouveau Centre de Loisirs.

La bibliothèque, l'Espace Jeunes et l'EVS de Soliers se réunissent pour vous proposer une grande soirée jeux, animée par la ludothèque Être & Jouer.



BALADE BOTANIQUE

Samedi 1er juin, 10h - 12h au Bois de l'An 2000.

Apprenez à connaître les plantes qui vous entourent lors d'une balade ponctuée de musique avec Patrick Martin, guide botaniste.

Nombre de place limité, inscription obligatoire.

Les animations sont gratuites et ouvertes à toutes et tous.

Pour vous inscrire, contactez la bibliothèque : bibliotheque@soliers.fr / 02 31 23 14 80.

PERMANENCE MUTUELLE

*Votre commune se mobilise pour
votre santé et votre pouvoir d'achat.*

Inscrivez-vous pour comparer votre Mutuelle
Prochaine permanence :

Jeudi 30 mai 2024

Sur inscription auprès de Sandra Hamel
Secrétariat de la Mairie – 02.31.15.68.68.

URBANISME

Pour toute question relative à l'urbanisme, merci de
vous présenter sur les créneaux horaires ci-dessous :

Lundi 10h-12h

Mardi 15h-17h

Jeudi 10h-12h

Pour des demandes plus détaillées, il est conseillé de
prendre rendez-vous sur ces mêmes créneaux.

BOIS DE L'AN 2000

Depuis le 1^{er} avril 2024, l'accès au Bois de l'An
2000 se fait uniquement
par les petits portails piétons.

Les grands portails seront désormais
fermés au public.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le Conseil Municipal, ainsi que les Anciens Combattants et le Conseil Municipal Jeunes vous
invitent à participer à la cérémonie de commémoration de la Victoire des Alliés du 8 mai 1945.

À 15h45 au nouveau monument aux morts

État Civil

NAISSANCES :

26/03/24

Manoé LESAGE

Fille de Jérémie LESAGE & Stéphanie LEPY

16/04/24

Tom BAILBLÉ

Fils de Valentin BAILBLÉ
& Aurore PIEDEVACHE

*Nos félicitations aux heureux parents
et bienvenue aux nouveau-nés.*

DÉCÈS :

02/04/24

Mme HUBERT Suzanne

Nos sincères condoléances à la famille.

MARIAGE :

27/04/24

Samuel ANNAG & Bertille BEEKES

Nos félicitations aux nouveaux époux

MAIRIE & AGENCE POSTALE COMMUNALE

La mairie sera fermée pour le pont de l'Ascension, du 8 au 11 mai.

Horaires d'ouverture de l'accueil commun (RDC de la mairie) :

Périodes scolaires :

Lundi
8h30 > 12h00 • 15h00 > 17h15

Mardi
15h00 > 17h15

Mercredi
8h30 > 12h00

Judi
8h30 > 12h00 • 15h00 > 17h15

Vendredi
8h30 > 12h00 • 15h00 > 17h15

Tous les samedis
10h > 12h

Périodes de vacances scolaires :

Lundi
8h30 > 12h00 • 15h00 > 17h15

Mardi
15h00 > 17h15

Mercredi
Fermé

Judi
8h30 > 12h00 • 15h00 > 17h15

Vendredi
8h30 > 12h00 • 15h00 > 17h15

Samedi
Fermé

L'accueil de la Mairie le samedi est réservé uniquement pour :

- les actes d'état civil - le recensement militaire -
- l'inscription sur les listes électorales - le règlement des services périscolaires -

ÉCOLE PRIMAIRE

maternelle et élémentaire

Inscription en petite section ou nouvel arrivant

Du **1^{er} avril au 15 mai 2024**, les enfants nés **jusqu'au 31 décembre 2021** pourront être inscrits à l'école maternelle pour la rentrée 2024/2025.

Il faut effectuer d'abord une **inscription administrative** en vous présentant à la Mairie muni :

- Du livret de famille
- D'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- D'une pièce d'identité
- Du jugement de divorce, séparation ou convention (pour les gens concernés)
- Du certificat de radiation (le cas échéant)

Ensuite, il faudra prendre rendez-vous avec M. MAUVIEL, directeur de l'école au 02.31.23.12.78.

Les pièces que vous devrez lui présenter sont :

- L'inscription administrative
 - Le carnet de santé de l'enfant à jour
 - Le certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés.
- Éventuellement l'attestation d'assurance.*

COLLÈGE

Inscription en 6^{ème}

Le collège de secteur est le collège « Léopold Sédar Senghor » à Ifs.

Les dossiers d'inscription seront remis directement aux familles par l'école de Soliers au mois de mai. La restitution des dossiers se fera au secrétariat du collège (*contrôle sur place du contenu et des pièces*) aux dates qui seront précisées dans le dossier. La liste des documents demandés sera également intégrée au dossier.

Le collège offre la possibilité aux familles et élèves d'acheter leurs fournitures via un achat groupé à des prix avantageux, tout en conservant une grande qualité des produits. Les fournitures sont remises fin août dans des colis personnalisés au collège.

Les élèves de Soliers passeront une journée dans l'établissement afin de préparer leur arrivée au cours du mois de mai. Une réunion sera proposée également aux familles, fin août. Une visite virtuelle sous forme d'escape game est possible sur le site internet du collège :

<https://college-senghor.etab.ac-caen.fr/>

Collège Léopold Sédar Senghor
8 rue du Roussillon - 14123 IFS

☎ 02 31 78 96 96

✉ ce.0142271t@ac-normandie.fr

DÉCOUVERTE DU RÉSEAU TWISTO

Pour les futurs collégiens

Caen la mer et Keolis Caen Mobilités renouvellent l'**opération de découverte du réseau Twisto pour les futurs collégiens du territoire.**

En effet, l'entrée en 6^e est un moment important pour un enfant qui marque souvent le début de l'utilisation du transport public en autonomie. Pour faciliter ce nouveau départ, Caen la mer et Keolis Caen Mobilités proposent aux enfants de CM2 de tester gratuitement le réseau.

Comme l'année dernière, les familles des enfants de CM2 de vos écoles vont être destinataires d'un courrier leur permettant, s'ils le souhaitent, de bénéficier de :

- Une carte Twisto Atoumod au nom de l'enfant qui pourra dès le mois de juin être chargée d'un abonnement scolaire 2023/2024 directement sur le site internet twisto.fr. Évitant ainsi un déplacement à l'Agence Mobilités Twisto.
- Pour les familles qui commanderont la carte Twisto Atoumod, deux billets chargés de 2 voyages chacun seront offerts afin que l'enfant puisse tester avec un parent le parcours menant à son futur établissement scolaire.

La distribution de ces courriers auprès des référents des Mairies et/ou des écoles sera effectuée par Keolis entre le 2 et le 15 mai prochain

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024

Bureaux de vote : Bureau n°1 et Bureau n°2 Salle Polyvalente de 8h00 à 18h00

VOTE PAR PROCURATION

Présentez-vous au **commissariat de police, gendarmerie**
ou **tribunal d'instance de votre domicile ou lieu de travail** muni d'une pièce d'identité.

Vous remplirez un formulaire avec votre numéro d'électeur et celui de la personne
qui votera à votre place, ainsi que son nom, prénom et date de naissance.

Le jour du scrutin, cette personne se présente à **votre bureau de vote**, munie de sa propre pièce d'identité et vote en votre nom dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

RAPPEL

Il est obligatoire de présenter une **pièce d'identité avec photographie** le jour du vote.

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Depuis le **5 mars 2024**, vous pouvez passer commande d'un composteur sur le site internet
<https://mesdemarches.caen.fr/>
rubrique « **déchets, environnement** » puis « **demande un composteur-retrait à Soliers** ».

Après avoir rempli le formulaire en ligne avec les informations demandées,
une date de retrait vous sera communiquée pour venir récupérer votre composteur
à l'Atelier du Service Technique, rue des Bréholles.

QUELQUES RÈGLES DE BON VOISINAGE**1/ Taille des haies**

Il est indispensable de tailler les haies de sa propriété pour qu'elles ne débordent **ni sur le trottoir, ni sur la route, ni sur les propriétés voisines**, en respectant une hauteur maximale de 2m et de 1.80m sur route.

2/ Bruits

Le bruit occasionné par tout type de matériel (tondeuse, taille haie, perceuse, nettoyeur haute pression...) est réglementé par un arrêté municipal.

Il doit se limiter aux jours et horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h30 – 19h30

Samedi : 9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche et jours fériés : 10h – 12h

3/ Animaux

Les chiens, quelle que soit leur taille, qui circulent sur les espaces publics (trottoirs, espaces verts, liaisons douces, bois...) doivent être **tenus en laisse** et les déjections doivent évidemment être ramassées.

Nous vous rappelons que **les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie** doivent être **déclarés en Mairie**. La détention d'un chien de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux **sans permis** fait l'objet de **sanctions**.

(ZAE_nR)

CONSULTATION PUBLIQUE



2024
15/04
> 15/05

Identification des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables*

Dans le cadre de la loi APER du 10 mars 2023, les communes sont invitées à définir des zones d'accélération des énergies renouvelables. Votre avis compte !

**> Consultez le dossier et donnez votre avis
sur le registre disponible en Mairie**

*Les ZAE_nR correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables.

PLAN ANTICHUTE **DES PERSONNES ÂGÉES**
Normandie



IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR CHUTER,
C'EST IMPORTANT D'EN PARLER !

”
LE SAVIEZ-VOUS ?
Activité physique et sport,
c'est différent !

ACTIVITÉS PHYSIQUES
*La solution pour ne pas tomber :
des activités physiques adaptées !*

ACTIVITÉS DU QUOTIDIEN

Bouger et rester actif pour maintenir ses capacités et sa mobilité



Marcher : 30 minutes par jour
Pratiquer une autre activité régulière : 15 minutes par jour

ACTIVITÉS PHYSIQUES PARTAGÉES

Lien social

Entretien de la mémoire

Plaisir



RENFORCEMENT MUSCULAIRE ET TRAVAIL CARDIOVASCULAIRE

Le sport assis ou debout



Demander conseil à un médecin avant de reprendre une activité



CONTACTS LOCAUX

Trouver mon CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique



Réalisation : Gérontopôle de Normandie 1223 - Copy Right : Freepik, Adobe Stock, Canva - Ne pas jeter sur la voie publique

SERVICE CIVIQUE

Mission Locale
Caen La Mer
Calvados Centre



2023

2024

LA MISSION LOCALE A POUR RÔLE:

D'accompagner
le volontaire

De vérifier de la
réception de
l'indemnité par
le volontaire

D'inscrire les
jeunes en
formation

Éducation pour tous - **Santé** - Solidarité - **Loisirs et Culture** - Environnement
Sport - Mémoire et citoyenneté - Développement international

Théo BECHEREL

*Chargé de Projets
Service Civique/ International*

☎ 06 22 58 69 06

✉ t.becherel@mlbn.fr

📍 *Maison de l'emploi
et de l'orientation*

1 Place de l'Europe
14200 Hérouville-Saint-Clair

Vincent TELLIER

Référent Service Civique

☎ 06 22 58 86 73

✉ v.tellier@mlbn.fr

📍 *Maison de l'emploi
et de l'orientation*

1 Place de l'Europe
14200 Hérouville-Saint-Clair

L'ADMR PROPOSE DES *jobs étudiants* dans tout le département

Débutant(e)s accepté(e)s

Paiement des kilomètres

Un emploi près de chez vous

Planning adapté à vos disponibilités

LES MISSIONS

Entretien du domicile,
aide à la personne,
préparation des repas,
aide aux seniors
et aux personnes
en situation de handicap



CONTACTEZ-NOUS

ADMR DU CALVADOS

7 rue de Bellevue

14650 CARPIQUET

recrutement14@fede14.admr.org

02 31 26 84 84



ADMR
pour tous, toute la vie, partout



2^e édition

1^{er} au 7 juin 2024

le muscle,
c'est la

VIE!

© pikisuperstar - Freepik.com



Soutenu par



Toutes les infos sur lemuscle.fr





Le Club d'Histoire Numismatique et Philatélique Au mois de mai 2024

Exceptionnellement, le "Club d'Histoire Numismatique et Philatélique" ne proposera pas de rendez-vous. Vous aurez donc tout le loisir de trier et de préparer vos collections, d'aller chiner dans les brocantes alentours pour venir nous rencontrer lors de nos réunions du mois de juin et pourquoi pas adhérer et rejoindre les 26 adhérents, adultes et juniors du C-Hi-Nu-Phi.

À bientôt !

Contact - renseignements - adhésions

Monsieur Luc DARLET
P° : 06.56.71.13.40
chinuphi@laposte.net



Livraison de Fuel

Mercredi 5 juin 2024

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

Mme VICTORIA
☎ : 02.31.80.95.37.

M. LECHEVALLIER
☎ : 02. 31.23.10.40.

Offre d'emploi

- ✓ La Mairie cherche des agents d'entretien afin d'effectuer le ménage des locaux municipaux.

Contactez la Mairie au 02.31.15.68.68

- ✓ Recherche personne qui donne des cours de piano pour débutante (domicile ou extérieur)

Contact : 06.78.94.50.67

- ✓ Particulier recherche personne pour entretenir les extérieurs d'un pavillon (gazon, haies...). Payable en chèques emploi-service

Contact : 06.19.99.44.99

Perdu

- ✓ Pochette bleue en nylon, contenant un kit de réparation et un chargeur de vélo électrique.

Contact : 06.20.89.00.11

- ✓ Alliance perdue rue de la Clé des Champs, côté usine à palettes.

Contact : 06.66.32.63.29

Horaires d'ouverture

Mairie & Agence postale



Du Lundi au vendredi

8h30 > 12h00 • 15h00 > 17h15
Sauf mardi matin & mercredi après-midi*
Samedi* : 10h00 > 12h00

*Fermé le mercredi et samedi pendant les vacances scolaires
voir en pages intérieures les fermetures exceptionnelles

Tél. : 02 31 15 68 68
Mail : mairie@soliers.fr

Centre Espaces



Permanences

Mardi > 9h à 11h30 et 16h30 à 18h
Mercredi > 16h30 à 18h
Jeudi > 16h30 à 18h
Vendredi > 16h30 à 18h

Tél. : 02 31 39 63 79
Mail : enfance@soliers.fr

Bibliothèque



Ouverture au public

Lundi > 16h-19h
Mardi > 16h-18h
Mercredi > 9h30-12h et 14h-18h
Vendredi > 14h-19h
Samedi > 10h30-12h30

voir en pages intérieures les fermetures exceptionnelles

Tél. : 02 31 23 14 80
Mail : bibliotheque@soliers.fr

Assistante Sociale

Centre médico-social de
Bourguébus :
Tél. 02.14.47.55.03

Centre médico-social de
Giberville :
Tél. 02.14.47.55.02



Mission locale

La mission locale est au service de l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

Prochaine permanence :

22/05/24
14h à 17h à la Mairie

Pour prendre RDV,
ou pour toute information :
Tél : 02 31 15 31 95



Aide aux familles et aux personnes âgées

10 rue Val Es Dunes 14540
BOURGUEBUS

Tél : 02 31 39 05 35



Soins Infirmiers À Domicile

Place de la Mairie BOURGUEBUS
Mme Candelma & M. Jeanne

Tél : 02 31 23 15 90

Services Médicaux

Infirmier :
M. LECOUTURIER :
Tél. : 02 31 23 19 29
Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :
Dr BELIN
Tél : 02 31 23 13 24

Horaires Pharmacie :

Du lundi au vendredi :
De 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 19h30

Le samedi :
de 9h00 à 12h30
et de 14h à 18h00

Horaires d'ouverture du cimetière :

Du 1^{er} Mars au 30 Octobre
8h30 à 20h15

Du 1^{er} Novembre au 28 Février
9h à 17h

Collecte des déchets verts

Deux lieux de dépôts



HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX DE DÉPÔTS

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Zone d'Activités :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 20h15

Place St-Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 20h15

Samedi

8h45 à 20h15

Du 1^{er} novembre au 28 février

Zone d'Activités & Place St-Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 17h00

COLLECTES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS RECYCLABLES

JOURS DE RAMASSAGE
DES ORDURES MÉNAGÈRES

Bacs Gris

Sam. 4, 11, vend. 17, sam. 25 & vend. 31 mai

Vendredis 7, 14, 21 & 28 juin

JOURS DE RAMASSAGE
DES DÉCHETS RECYCLABLES

Bacs Jaunes

Lundis 13 & 27 mai

Lundis 10 & 24 juin

Contact Utile /

caenlamer.fr ou 02 31 304 304

Planning de rotation des bennes à déchets verts

Les bennes sont vidées et remises le même jour

Mai / Juin 2024

Vendredi 3 mai

Mardi 4 juin

Mardi 7 mai

Vendredi 7 juin

Vendredi 10 mai

Mardi 11 juin

Mardi 14 mai

Vendredi 14 juin

Vendredi 17 mai

Mardi 18 juin

Mardi 21 mai

Vendredi 21 juin

Vendredi 24 mai

Mardi 25 juin

Mardi 28 mai

Vendredi 28 juin

Vendredi 31 mai